

Il n'y a pas bien longtemps que l'on parle, en France, du sorgho, de ce végétal précieux qui donne à la fois du sucre, de l'alcool, de l'huile, et fournit une utile substance alimentaire. Planté, cultivé dans quelques parties de l'empire, il a parfaitement réussi, et maintenant il peut fournir à plusieurs de nos départements, à ceux du Midi surtout, une culture qui leur permettra de lutter contre les productions du Nord.

M. Dumas a tracé lundi dernier, à l'Académie des sciences, un magnifique tableau des avantages qu'on peut recueillir de ce végétal.

Les produits de la plante acclimatée donnent des résultats merveilleux. En augmentant sa culture, on verra une source de richesses; mais celles-ci, utiles à tous, se répandent sur tous; de sérieuses et véritables richesses, enfin.

Il n'est bruit dans la commune d'Avesnelles que d'une saisie véritablement extraordinaire.

M. le commissaire de police d'Avesnelles, aidé par le garde-champêtre d'Avesnelles, de saisir et de déposer au parquet... une prison renfermant deux prisonniers!...

Hâtons-nous cependant de dire que la prison, sur le fronton de laquelle on lit : *Prison de la dette*, est tout simplement l'ancienne prison d'un oiseau, c'est-à-dire une cage, au travers de laquelle se voient les portraits au daguerréotype de deux jeunes gens.

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de connaître les faits qui ont amené, de la part du peintre, l'incarcération de ces deux... portraits.

Il y a environ six mois, deux jeunes amis se faisaient daguerréotyper dans la commune d'Avesnelles; mais comme ils n'auraient pas eu à se féliciter du travail de l'artiste, sous le rapport de la ressemblance, ils auraient cru devoir profiter du bénéfice de la garantie qui leur aurait été donnée et auraient refusé de prendre ces portraits.

L'artiste, froissé dans son amour-propre autant que dans ses intérêts, et ne consultant que son caractère, au lieu de recourir aux voies de droit, avait cru pouvoir, sans mandat ni jugement, fourrer en prison pour dettes, et les exposer aux regards des passants, nos deux... portraits, et devant lesquels, les dimanche et lundi 21 et 22 de ce mois, chacun s'arrêtaient, non pour s'apitoyer sur leur détention, mais bien pour pousser de rire à leur nez.

Un de ces jeunes gens, informé du scandale que produisait à son préjudice l'exposition de ces portraits sur une des fenêtres de l'artiste, donnant sur la voie publique, vint, dit-on, de formuler une plainte en diffamation.

Les débats et surtout l'issue de ce procès, s'il a lieu, intéressent déjà le public d'Avesnelles. (Observateur.)

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 16 au 28 février 1858, 41 garçons, 39 filles.

DÉCÈS.

- 16 février. — Sophie-Joseph Prevost, 36 ans, ménagère, épouse de Guillaume Dhenin, Hôpital.
Du 17. — Bon-Louis-Joseph Duthoit, 54 ans, fleur, époux de Joséphine Cattelle, Fontenoy.
— Amand-Joseph Lepers, 57 ans, journalier, époux de Catherine Lagache, Hôpital.
Du 19. — Edouard-Joseph Desoutter, 29 ans, journalier, célibataire, Hôpital.
Du 20. — Flore-Julie Bécur, 29 ans, ménagère; épouse de Jean-Baptiste-Joseph Guio, rue des Fabricants.

m'avait conduit sur le pont Notre-Dame. — Le suicide! m'écriai-je, non! la vie peut encore être belle et heureuse quand on est jeune et fort. Il ne faut, pour l'embellir, qu'une volonté ferme, du travail, de la persévérance. Se tuer quand on est misérable, c'est une folie, une absurdité! Dire que la vie est amère avant d'en avoir goûté le miel, n'est-ce point une parole de déraison? Comment se prononcer sur ce que l'on ne connaît pas? Commençons par acquiescer toutes les joies dont on peut s'abreuver en ce monde, réalisons le beau rêve de ma pauvre mère, accumulons sur notre existence les biens matériels et les jouissances de l'âme; soyons riche, aimé, honoré. En nous rendant utile à nos semblables, commandons leur estime et l'estime de notre propre conscience.

Ces réflexions régénératrices me donnèrent le courage de renoncer à mon sinistre projet de mort. J'ai dit le courage, mes amis, et ce n'est pas au hasard que j'ai prononcé ce mot. Il y a dans notre vaniteuse nature un mauvais levain d'amour-propre, une sorte de respect humain intime qui nous engage envers nous-mêmes et nous pousse à persévérer jusqu'au bout dans une résolution coupable, même après l'avoir reconnue telle, et par cela seul que nous nous étions promis de l'accomplir.

Mais, je vous ai prévenus, mon talisman fait des miracles.

Tout en roulant ces belles pensées dans ma pauvre tête, nagnère si folle, j'avais dévidé sur mon doigt le cheveu blond qui brillait comme une bague d'or, et m'éloignant à grands pas du pont Notre-Dame, je regagnai ma rue des Prouvaires.

Quand je remis le pied dans ma mansarde, je ressentis ce doux attendrissement que l'on

Du 21. — Benjamin-Joseph Malingie, 43 ans, sans profession, célibataire, rue du Collège.

Du 22. — Jean-Baptiste-Joseph Lemay, 58 ans, tisserand, veuf de Marie-Louise Pollet, chemin du Fresnoy.

Du 23. — Marie-Christine Roose, 54 ans, ménagère, célibataire, rue de la Redoute. — Henriette-Joseph Driesin, 76 ans, ménagère, veuve de Pierre Sainleger, Vert-Chemin. — Ferdinand-Joseph Swinort, 54 ans, ouvrier teinturier, époux d'Anne-Louise Turpin, Fontenoy. — Antoine-Victor Duquesnoy, 27 ans, domestique, célibataire, Hôpital. — Dorothee-Joseph Dubusse, 72 ans, ménagère, veuve de Jean Dufermont, Hôpital.

Du 24. — Fanie Lecerf, 24 ans, journalière, célibataire, Hôpital. — Jossine-Philippine Braem, 50 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Copejans, Calvaire.

Du 25. — Stéphanie-Catherine Duforest, 26 ans, sans profession, célibataire, rue de la Redoute. — Isidore Uyttenhove, 33 ans, maître cordonnier, époux de Colette Deweydt, rue du Fresnoy.

Du 27. — Marie-Rose Hennebicq, 56 ans, ménagère, épouse de François Pouille, Hôpital — Delphine-Reine Neut, 32 ans, couturière en robe, épouse de Sèverè Vandembroucke, Fosseaux-Chènes. — Rosalie Mora, 52 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste Vanderaspalden, rue du Fresnoy.

Plus 26 garçons et 23 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

SOCIÉTÉ SAINT-JOSEPH-DES-CHAMPS.

Nous publions aujourd'hui le compte-rendu de la séance annuelle de la société Saint-Joseph-des-Champs.

Nous pensons que les renseignements qui concernent cette société naissante et éminemment utile sont de nature à intéresser les personnes qui ont bien voulu concourir à sa création.

Parmi vos abonnés, il en est qui, comme nous, suivent avec intérêt les progrès de la Société ouvrière de St-Joseph, et qui lui viennent en aide non seulement de leurs sympathies, mais encore de leurs deniers; nous croyons leur être agréables en consacrant à cette institution, qui leur doit l'être, quelques mots rapides qui, nous le savons, trouveront près de vous bon accueil.

D'abord, il y a à Roubaix deux sociétés du nom de St-Joseph; l'une, l'aînée, a son siège rue Pélat, l'autre, celle dont nous voulons parler, est établie, pour ainsi dire, à la campagne, dans l'agréable voisinage du Collège Notre-Dame-des-Victoires. — On s'est habitué à les distinguer par *grand* et *petit* St-Joseph; mais cette distinction est délicate, elle n'est pas revendiquée par la première des deux sociétés et ne convient pas à la seconde. Nous proposons pour cette dernière une désignation toute pittoresque, inspirée par la position topographique de l'établissement et nous la nommerons désormais *St-Joseph-des-Champs*.

Or, la société St-Joseph-des-Champs est arrivée au terme de sa première année d'existence. La commission administrative, voulant nous initier aux secrets les plus intimes de sa position financière, est venue, par l'organe de son président, nous exposer le tableau peu brillant, mais sincère, de sa situation et nous entretenir de la partie matérielle de l'institution.

Dans l'impossibilité où nous sommes de répéter toutes les remarquables paroles que nous avons entendues dans cette réunion, à laquelle M. le principal du Collège a bien voulu prêter le charme de sa voix éloquente, pour développer le côté moral de la société, en retraçant les obligations imposées à chacun de ses membres, nous rassemblerons nos souvenirs pour reproduire, en substance du moins, celles qui ont servi d'introduction aux chiffres que M. le président a mis sous nos yeux; elles nous amèneront à quelques considérations sur l'origine et les premiers

éprouve en revoyant, après une longue absence, un lieu que des souvenirs de bonheur vous ont rendu cher; et pourtant cette chambre n'avait été témoin que de ma profonde misère et de mes mortelles tristesses. Mais, d'après mes impressions récentes, tous mes maux composaient un bien, celui de ma vie.

Je plaçai avec le plus grand soin mon talisman dans une petite boîte, puis, posant la main droite sur la précieuse anulette qui venait de me rendre, non-seulement à la vie, mais encore à la vertu, je fis le serment de chercher sans relâche la femme à laquelle avait appartenu le beau cheveu blond et d'épouser cette femme.

Vous riez, mes amis, interrompit le docteur en partageant lui-même notre hilarité; voilà un malheureux fou bien mal guéri, direz-vous. Le premier usage qu'il fait de sa raison revenue est un acte d'extravagance parfaitement caractérisé. Prenez patience, mes chers railleurs, et ne vous hâtez pas de m'envoyer aux petites-maisons.

Pour rencontrer ma belle au cheveu blond, il fallait sans doute renoncer à mes habitudes de misanthropie et de sauvagerie. Ce n'était point dans mon grenier, dont la seule fenêtre, découpée dans le plafond, donnait vue sur les ardoises des toits, que ma fée devait m'apparaître; il fallait aller dans le monde, suivre les réunions, les soirées, les spectacles où les femmes nous laissent admirer leur chevelure dégagée des entraves du chapeau. Mais comment aller au spectacle? J'étais littéralement sans le sou. Comment me présenter dans un salon avec mes guenilles? Comment alors accomplir mon vœu solennel et sacré?

Ainsi ma bonne volonté se brisait au premier pas contre une impossibilité insurmontable. J'étais en outre assailli par la faim, par le froid.

pas de la société et sur les efforts constants de la commission pour la maintenir dans la voie sûre qu'elle parcourt aujourd'hui.

« Vous savez tous, Messieurs, a dit notre président, quelle est notre origine: née de la charité, nous vivons et grandissons par elle, jusqu'à ce qu'il plaise à la Providence de nous tirer de cet état de dépendance. C'est, en effet, au généreux concours d'une très-notable portion des habitants de notre ville que nous devons en grande partie l'établissement qui nous abrite; c'est aussi par la continuation de leur charitable et bienveillante sympathie que notre œuvre marche et se soutient. Cette origine, Messieurs, peut paraître peu brillante aux yeux d'un certain monde; mais pour nous qui, dans certaines appréciations, aimons à nous placer à un point de vue plus élevé, nous lui trouvons un caractère de noblesse et de grandeur que le monde ne connaît pas. Gardons-nous donc d'oublier cette origine, elle est pleine d'enseignements utiles, et son souvenir nous défendra contre toute pensée de vanité qui, dans la suite, pourrait s'élever dans nos cœurs.

« Vous avez compris, Messieurs, quelle devait être notre situation lorsque nous cumons la pensée de doter la ville d'un établissement aussi utile et qui manquait à Roubaix. Nous étions riches d'espérances et de confiance, ces deux grandes ressources du pauvre qui se jette, sans inquiétude de l'avenir, dans les bras paternels de la Providence. Mais sous l'influence de circonstances favorables et grâces au zèle de deux membres de la commission, une liste de souscription se couvrit bientôt de nombreuses signatures, et à peine la première pierre du bâtiment qui s'est élevé sur un terrain qui nous appartient était-elle posée, que déjà nous pouvions espérer mener notre œuvre à bonne fin. »

Nous ne suivrons pas notre honorable président dans le récit des perplexités qui assaillirent la commission quand l'établissement fut élevé et quand sa caisse épuisée la laissa sans ressources pour pourvoir à l'ameublement de première nécessité. Ces difficultés inséparables de toutes créations de ce genre se compliquèrent de positions autrement délicates, nées des interprétations diverses dont le but proposé fut l'objet et qui nous ont aussi plus vivement préoccupés.

Rappelons d'abord ce but inscrit en tête du règlement :

« Les familles généreuses dont les libéralités ont permis de fonder cette société ont voulu donner aux personnes qui en feront partie, la faculté de se récréer, tout en leur conservant l'esprit de notre religion, la fidélité aux devoirs qu'elle impose, ainsi que des habitudes de bienséance, d'ordre et d'économie. »

Ce but, on pouvait le croire clairement défini, et pourtant il fut diversement compris, et l'on éprouva, dans l'application des moyens pour l'atteindre, des tiraillements qui, peut-être, laissent encore des traces.

Les uns prétendaient que, pour y maintenir l'esprit religieux, il fallait ériger la société en quasi-convent; interprétation exagérée de l'esprit et de la lettre. On l'a dit lors de l'inauguration : Nous n'avons pas à nous charger de l'éducation religieuse, la famille est là. Il y a d'ailleurs pour cela des moyens plus spéciaux, des organes plus intéressés que les nôtres. L'invocation sous laquelle la société s'est placée, la source où elle a puisé ses moyens de création, les sympathies qu'elle a recherchées l'ont, pour ainsi dire, entourée d'une auréole qui ne permet son approche qu'à ceux qui se présentent munis de principes religieux avérés; si ceux-ci sont pères de famille, ils les ont inspirés à leurs enfants; si ce sont des jeunes gens, ils les tiennent de leurs parents. C'est une mise obligée qu'en entrant ils apportent à la société pour en grossir le fonds commun. Or, cet avoir précieux, que nous n'aurions ni moyens ni autorisation de leur donner, si d'avance ils n'en étaient munis, nous voulons le leur conserver pur et intact, le mettre à l'abri des pertes et des frottements auxquels il n'est malheureusement que trop exposé dans les mauvaises fréquentations, dans les cabarets et autres lieux publics de réunion. Là est notre cercle d'action, cercle déjà bien étendu et qui suffit pour donner à l'institution le caractère d'inappréciable utilité qu'on lui a reconnu.

Je me vis sur le point de regretter ma résurrection et de tomber dans une mortelle rechûte de découragement, de désespoir.

Je me rappelai en ce moment le bizarre client que madame Pingot m'avait offert, le chien de la vieille rentière ma voisine.

Oh! par Dieu! m'écriai-je, il est moins honteux, pour un docteur de la Faculté, de guérir un chien malade que de mourir de faim! Je m'élançai hors de ma chambre et frappai résolument à la porte de ma voisine. La vieille dame vint m'ouvrir; c'était une femme de soixante-cinq ans environ, dont la figure pleine de finesse et de distinction ne ressemblait nullement au portrait trivial que l'odieuse madame Pingot m'avait plus d'une fois tracé de cette respectable dame. Ses manières et son langage annonçaient les habitudes de la bonne société et la fréquentation du beau monde.

Quand je lui eus appris le motif de ma visite, ma pauvre voisine se confondit en excuses, m'attestant qu'elle avait expressément défendu à madame Pingot de me faire une aussi inconvenante proposition. Cette délicatesse excessive me donna beau jeu pour insister à voir le malade. Il me fallut soutenir une lutte de politesses qui, bien que poussée à l'extrême, n'avait rien d'exagéré, si l'on considère dans quelle position embarrassante la portière avait placé la bonne dame vis à vis de moi. Elle comprit sans doute l'impérieuse raison qui me faisait si comiquement obstiner dans une semblable circonstance, car elle céda enfin et consentit à me laisser approcher du fauteuil où dormait un joli épagneul. Le petit animal avait été blessé à la patte par une voiture.

Je reçus dix francs pour cette première visite qui fut suivie de plusieurs autres au même prix.

D'autres, au contraire, voulaient faire de St-Joseph un cercle avec l'aise, le confortable, voire même le luxe qu'on s'attend à rencontrer dans les établissements de cette nature, où tout signe religieux extérieur peut devenir gênant. C'était renier l'origine et méconnaître le but on s'en éloignant. Dans un cercle, tel du moins qu'on le comprend généralement, l'ouvrier s'y fit trouvé mal à l'aise; on eût fini par le croire déplacé, lui, pour qui l'on créait, et, en le supposant libre de borner ses dépenses, il n'eût pas moins eu à lutter contre l'exemple contraire et ainsi fussent restés manifestement sans fruits les efforts tentés par les fondateurs pour inspirer à l'ouvrier, surtout dans ses récréations, des habitudes d'ordre et d'économie.

La commission, obligée de lutter contre ces prétentions opposées, de détruire les insinuations que la malveillance ou un zèle plus sincère qu'éclairé se plaisait à semer, n'a pas dévié de la ligne de conduite qu'après mûr examen elle s'était tracée. En accueillant les ouvriers honnêtes, moraux, religieux, qui venaient placer sous sa sauvegarde leur honnêteté, leurs bons sentiments et leur esprit religieux, elle n'a eu qu'à les entourer de sa sollicitude pour conserver ces précieux dépôts. Ne perdant pas de vue que la société était fondée spécialement pour les ouvriers, elle a éloigné d'eux toute idée de luxe et de superfluités; mais en retour elle a fait des sacrifices de toute espèce pour leur procurer les agréments, à leur portée, qui pouvaient leur rendre les lieux aimables et les y fixer. Aussi y trouva-t-on jeux d'arc pour les archers, jeux de boules et de quilles pour les bouleurs, billards pour les jeunes gens, piquets pour les vieillards, jardin pour les promeneurs, bonne bière pour tous.

Un reproche contre lequel la commission a eu aussi à s'élever, est celui de recevoir des hommes que leur position aisée semblait appeler dans d'autres cercles, et d'abuser ainsi des souscriptions. La présence à St-Joseph de personnes aisées, fortunées, dont l'éducation est nécessairement plus délicate et plus soignée, est dans les mains de la commission un moyen et non un abus. Les petits se modèrent volontiers sur les grands, les ouvriers sur leurs maîtres, qu'ils sont heureux de voir partager leurs plaisirs. De ce contact naissent pour les uns des habitudes de bienséance et de savoir-vivre qu'il est dans la lettre comme dans l'esprit du règlement de leur inspirer, et c'est pour les autres une garantie que l'agrégation de leurs ouvriers dans une société où les bons exemples régissent en souverains, où la religion et la morale respectées et honorées forment l'esprit fondamental. Nous ne saurions nous plaindre de ce qu'en attirant, par sa présence, ses ouvriers à St-Joseph, le patron augmentât ainsi leur salaire de toutes les folles dépenses qu'ils iraient faire ailleurs, nous nous plaignons bien plus de ne pas l'y rencontrer. Ce qui équivaut à dire que le reproche adressé à la commission est aussi injuste que mal fondé.

Un autre tiraillement a donné beaucoup de soucis à la commission qui, cette fois, avait à traverser des habitudes contre lesquelles sa bonne volonté et son esprit de conciliation sont demeurés stériles; nous voulons parler de la fusion impossible des jeunes et des vieux dans les jeux et les récréations. La jeunesse est l'espoir de l'avenir, elle est à plus d'un titre l'objet de la prédilection des administrateurs; mais sa turbulence devait-elle chasser les hommes d'un âge mûr qui doivent lui servir de modèles et tempérer sa fougue. L'homme paisible s'accommode peu des explosions bruyantes et irréflectées de l'adolescence, ses réclamations devenaient pressantes et menaçaient de se traduire en désertions. Devait-on alors attendre que l'élément juvénile se fût rendu maître absolu de la place? Une société d'enfants, pas plus qu'un quasi-convent et qu'un cercle, n'aurait répondu aux intentions des souscripteurs. D'un autre côté, pouvait-on reculer l'âge d'admission des jeunes gens? Jusqu'à 16 ans ils trouvent un abri à St-Louis de Gonzague où ils font en quelque sorte leur stage; mais où iraient-ils en attendant leurs 18 ans? La perplexité de la commission était d'autant plus grande que, sur ce terrain, elle se trouvait divisée et ne pouvait apporter l'unanimité de ses efforts à la solution d'une question aussi délicate. Elle a pris un moyen terme et décidé que les jeunes gens sortant de St-Louis-de-Gonzague et ceux dont les pères font partie de la

Mon costume fut bientôt renouvelé. Présenté par la vieille dame, je vis s'ouvrir pour moi les maisons les plus riches et les plus nobles de la capitale. Je ne manquai ni un bal, ni un concert, ni une réunion; je cherchais toujours et partout les frères de mon cheveu blond; mais de toutes les têtes blondes qui posaient devant mes yeux, pas une seule ne m'offrait la singulière nuance de mon talisman, et, fidèle à mon vœu, je cherchais sans relâche. Le résultat de cette fantastique recherche fut de me mettre en rapport avec l'élite de la population parisienne. Je ne tardai pas à avoir quelques clients que je guéris aussi bien que l'épagneul de ma protectrice; ma clientèle étant fort peu nombreuse d'abord, je mettais tous mes soins à me la conserver entière.

Quelques-unes de mes cures furent remarquables, et dès lors ma fortune fut déterminée. Je devins ce qu'on appelle un médecin à la mode, un médecin de migraines et de vapeurs, le plus lucratif des métiers et le moins compromettant.

Tout en traitant les oisives indispositions des jeunes comtesses et des jolies marquises, je ne négligeais pas les études sérieuses et je pénétrais chaque jour plus avant dans les arcanes infinis de la science médicale. Mon talisman avait été enchassé comme une relique merveilleuse dans le chaton d'une bague, et il ne me quittait plus. La fortune semblait aussi s'attacher à moi. J'étais, depuis longtemps, redescendu de mon grenier dans mon appartement du troisième étage; six ans après je dus descendre au premier, par égard pour mes nouveaux confrères de l'Académie de médecine.

Plusieurs fois, des amis officieux avaient tenté de me marier, mais j'étais, inabordable